

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 avril 2026

**BUDGET PRINCIPAL
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Paul Euzière

Conseiller municipal

Président du groupe

« Grasse à Tous »

Ce Compte Financier Unique 2025 ne manque ni de chiffres, ni d'assurance.

Il se donne à lire comme le récit d'une gestion maîtrisée, d'une trajectoire vertueuse, exemplaire même.

Mais derrière cette écriture lisse, derrière cette rhétorique bien ordonnée, il y a une réalité plus nuancée, plus fragile, et même préoccupante.

Car que dit ce document ?

Que la section de Fonctionnement dégage un excédent, que la dette recule, que les dépenses globales sont contenues.

Mais à quel prix, et pour quel avenir ?

D'abord, regardons l'essentiel : **la capacité d'autofinancement (la CAF) qui mesure la capacité d'une commune à générer des ressources financières par ses propres moyens, sans recourir à l'emprunt.**

En termes simples, la CAF, c'est l'argent qu'une commune peut « épargner » après avoir payé ses dépenses courantes comme les salaires, les factures, etc., mais avant de rembourser ses dettes ou d'investir dans de nouveaux projets.

Plus la CAF est élevée, plus la commune peut être considérée comme financièrement autonome et solide.

Qu'en est-il à Grasse ?

L'Épargne brute est de 6,3 millions.

Le remboursement du capital de la dette est de 6,2 millions,

Une fois les remboursements d'emprunts assurés, **l'Épargne nette atteint à peine 56 000 €.**

Pour une ville de la taille de Grasse, ce n'est pas simplement faible, c'est presque inexistant.

Et c'est ici que la comparaison devient éclairante.

Dans les communes de taille comparable, le taux d'Épargne nette se situe généralement entre 2 % et 5 % des recettes de fonctionnement.

À l'échelle nationale, les villes de notre strate parviennent encore à financer environ 20 % de leur investissement par leurs ressources propres.

À Grasse, nous sommes proches de zéro.

Cela signifie très concrètement que nous ne sommes plus dans une situation de gestion avec marge, mais dans une logique d'équilibre au jour le jour.

Le moindre aléa, la moindre variation de recette, la moindre dépense imprévue, peut fragiliser l'ensemble.

Ensuite, **l'Investissement.**

Les chiffres montrent qu'à **peine 60 % des crédits sont réalisés.**

Or, **dans les communes comparables, ce taux se situe généralement entre 80 % et 90 %.**

Cet écart n'est pas technique, il est politique.

Il signifie que nous ne sommes pas seulement confrontés à une question de moyens, mais à une question de capacité à agir.

Entre ce que nous votons et ce qui est réellement réalisé, il y a un décalage qui interroge la sincérité de la programmation et l'efficacité de l'action publique.

Ce décalage n'est pas anodin.

Il traduit soit une difficulté à mener les projets, soit une stratégie implicite de retenue.

Dans les deux cas, cela pose une question simple : où est la réalité de l'action publique : dans les annonces ou dans l'exécution ?

En matière de recettes, il y a cet élément troublant : **la chute brutale de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires.**

-17 % : 550 000 € en moins, plusieurs centaines de logements sortis de l'assiette fiscale.

Le document évoque des anomalies, pointe les services de l'État, appelle à des vérifications.

Très bien. Mais où est l'analyse approfondie ?

Peut-on sérieusement considérer qu'un tel phénomène serait uniquement extérieur à la collectivité ?

Il est mentionné pour **le Casino** « *un redémarrage prometteur en 2025* » avec un produit des jeux de **64 000 €** (p.16)

Nous rappellerons que le Produit Brut des Jeux annoncé dans le Budget Prévisionnel du repreneur « la société belge du Grand Casino de Dinant » - «groupe Infiniti », pour la première année, était de **2 098 250 €**, avec une rentabilité qui devait surgir dès la deuxième année.

L'exercice réel arrêté entre novembre 2024 et octobre 2025 offre une image bien différente: 781 718€. Un écart vertigineux : plus de 1,3 million de différence. Soit **une surévaluation de près des 2/3.**

Surtout, comment parler de « *redémarrage prometteur* », alors que le Casino se classe à la 196^{ème} place en France ?

Comment expliquer un tel décalage ?

Enfin, sur les **dépenses.**

On nous parle de rigueur, de maîtrise.

Pourtant, **le fonctionnement des services augmente de près de 7 %.**

Cette hausse n'est ni marginale, ni neutre.

Elle traduit des choix : développement de l'événementiel, évolution des modes de gestion, recours accru à certaines prestations.

Ces orientations peuvent se défendre. Mais encore faut-il les assumer clairement, et non les diluer dans un discours général de « sobriété ».

Ce Compte Financier Unique n'est pas celui d'une ville en difficulté immédiate.

Mais il n'est pas non plus celui d'une ville en pleine capacité d'action.

C'est le compte d'une collectivité qui en 2025 a tenu, équilibré, ajusté... mais qui, du fait des choix effectués, a de plus en plus de difficultés à gérer ses équilibres et qui glisse progressivement, à une forme d'essoufflement.